

PREFECTURE DE LA SARTHE  
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT  
**COMMUNE DE LA FLECHE**  
**RIVIERE LE LOIR**  
 PLAN DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL INONDATION  
 CARTE REGLEMENTAIRE NO 4 à l'échelle : 1/5000 ème  
 annexée à l'arrêté préfectoral n 980/2762 du 16 Juillet 1998

- LEGENDE**
- limite de la crue centennale du Loir
  - (29.4) : cote de référence ( cote de la crue centennale )
  - [diagonal lines /] Zone Réglementaire Forte : Secteur Urbain
  - [diagonal lines \] Zone Réglementaire Forte : Secteur Naturel
  - [horizontal lines] Zone Réglementaire Moyenne : Secteur Urbain
  - [vertical lines] Zone Réglementaire Moyenne : Secteur Naturel
  - [ZFU] Zone Réglementaire Faible : Secteur Urbain
  - [ZFN] Zone Réglementaire Faible : Secteur Naturel

SERVICE EQUIPEMENTS PUBLICS ( UNITE HYDRAULIQUE ) JUIN 1998

